



La Fédération Wallonie-Bruxelles octroie aux étudiants internationaux des bourses d'études, au titre de l'année académique 2025-2026, dans le cycle de Master “Danse et pratiques chorégraphiques”.

Ce Master est le fruit d'une collaboration tripartite entre l'Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion (INSAS), l'École Nationale Supérieure de l'AudioVisuel (ENSAV la Cambre) et le Centre Chorégraphique Charleroi-Danse.

LANGUE D'ÉTUDES :

La dimension internationale du Master requiert que les personnes candidates soient bilingues en français et en anglais.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU MASTER :

Conditions d'éligibilité :

- Avoir une pratique corporelle et/ou en danse assidue.
- Avoir les connaissances nécessaires en Histoire de l'art et de la danse contemporaine pour pouvoir situer votre travail dans le paysage chorégraphique.
- Parler couramment français et comprendre l'anglais à l'oral et l'écrit.
- Être titulaire d'un Bachelor artistique ou démontrer une pratique artistique liée à la danse ou travail corporel depuis 5 ans (VAE).

Inscription électronique :

Doit être effectuée entre le 24 mars et le 5 mai (12h), en remplissant un questionnaire en ligne. Un espace personnel (*portail*) sera accessible au candidat dans les deux heures suivant l'inscription afin de compléter le dossier administratif et artistique.

Pour plus de détails, veuillez consulter le lien suivant :

<https://insas.be/entrer/entrer-en-master-danse/>



Processus de sélection :

La sélection des candidatures se déroule en deux phases :

- **La première phase** consiste en une sélection sur dossier, où la personne candidate soumet son dossier administratif et artistique en ligne (entre le 24 mars et le 5 mai). Les résultats de cette phase sont communiqués au plus tard le 3 juin.
- **La deuxième phase**, réservée aux candidats retenus, comprend des épreuves d'admission (entretiens, tests, etc.), et nécessite un paiement de 50 € avant le 13 juin. Les épreuves se déroulent entre le 18 et le 20 juin et les résultats finaux seront publiés le 27 juin.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service des admissions de l'INSAS: admissions.danse@insas.be

PROCÉDURE DE CANDIDATURE À LA BOURSE :

Les détails de la candidature à la bourse d'études sont disponibles sur le site du Campus Wallonie-Bruxelles International (WBI), accessible sur le lien suivant :

<https://www.studyinbelgium.be/fr/bourse-master-wbi>

NB. A noter que l'inscription pédagogique au Master se fait auprès de l'Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion (INSAS) entre le 24 mars et le 5 mai. Elle précède la candidature à la bourse qui se fait, au plus tard le 31 mars, auprès d'une autre instance qui est la Wallonie-Bruxelles International (WBI).



**Date limite de candidature à
la bourse
31 Mars 2025
(minuit Bruxelles)**